

N° 91.2026

**Arrêté modifiant les lignes directrices de gestion
relatives à la promotion interne des collectivités et établissements publics affiliés au
Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Meuse**

Le Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Meuse,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les article L.413-1 et suivants,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n°85.2021 du Président du Centre de Gestion de la Meuse en date du 13 avril 2021 fixant les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Meuse,

Vu l'arrêté n°216.2022 du Président du Centre de Gestion de la Meuse en date du 23 juin 2022 modifiant les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Meuse,

Vu l'arrêté n°266.2024 du Président du Centre de Gestion de la Meuse en date du 17 septembre 2024 prolongeant les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Meuse,

Vu l'avis du comité social territorial placé auprès du Centre de Gestion de la Meuse dans sa séance du 27 janvier 2026,

Considérant que ces lignes directrices de gestion constituent le document de référence pour l'établissement des listes d'aptitude de promotion interne établies par le Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Meuse,

Considérant que ces lignes directrices de gestion peuvent être prises pour une durée maximale de 6 ans,

ARRETE

ARTICLE 1 : les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la Meuse telles qu'elles ont été définies par l'arrêté n°85-2021 sont modifiés par le présent arrêté.

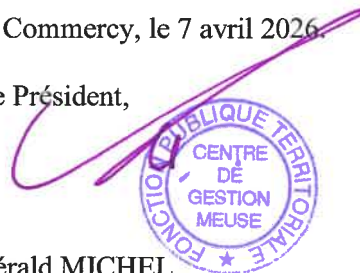
ARTICLE 2 : les lignes directrices de gestion modifiées prennent effet au 7 avril 2026 et sont reconduites pour une durée de 6 ans. Cependant, elles pourront faire l'objet d'une révision au cours de cette période, après un bilan annuel qui sera présenté au comité social territorial placé auprès du Centre de Gestion.

ARTICLE 3 : le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : une ampliation de cet arrêté sera adressée aux collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la Meuse qui seront chargées d'en assurer la publicité auprès de leurs agents.

A Commercy, le 7 avril 2026.

Le Président,



Gérald MICHEL,
Maire de Savonnières-devant-Bar.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publicité Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



ANNEXE 1 A L'ARRETE N° 91.2026 DU 07/04/2026

Lignes directrices de gestion – Promotion interne des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Meuse

PREAMBULE

Les lignes directrices de gestion sont prévues à l'article L413-1 du code général de la fonction publique. Les modalités de mise en œuvre sont définies par le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019.

Les lignes directrices de gestion visent à déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines dans chaque collectivité et établissement public, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elles fixent les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours.

Conformément à l'article 13 du décret du 29 novembre 2019, les lignes directrices de gestion peuvent être établies de manière commune ou distincte :

- d'une part, la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines propre à chaque collectivité ;
- d'autre part, la promotion et la valorisation des parcours, et plus particulièrement la promotion interne, dont les lignes directrices de gestion spécifiques sont définies par le Centre de Gestion pour toutes ses collectivités et établissements publics affiliés.

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION RELATIVES A LA PROMOTION INTERNE

La promotion interne est une voie de recrutement, correspondant à changement de cadre d'emplois de niveau supérieur, pour les fonctionnaires justifiant d'une certaine expérience professionnelle et d'une valeur professionnelle adéquate.

Elle se traduit par un changement de grade, un classement sur une échelle de rémunération supérieure, l'accès à un niveau plus élevé de fonctions et d'emplois et de nouvelles possibilités de carrière.

L'accès aux cadres d'emplois par promotion interne peut se faire selon 2 modalités :

- inscription sur une liste d'aptitude après examen professionnel ;
- inscription sur une liste d'aptitude « au choix »

La promotion interne constitue un mode de recrutement dérogatoire au principe du recrutement par concours. Elle est donc une voie d'exception à plusieurs titres :

- mode de sélection ;
- calcul du nombre de postes ouverts, propres à chaque cadre d'emplois, selon les statuts particuliers ;
- faible nombre de postes disponibles chaque année.

ELABORATION

Les lignes directrices de gestion sont élaborées par le Président du Centre de Gestion, après consultation du comité social territorial et des comités sociaux territoriaux locaux placés auprès des collectivités et établissements publics obligatoirement affiliés qui rendent leur avis dans un délai de deux mois.

A défaut de transmission d'avis dans ce délai, les comités sociaux territoriaux locaux sont réputés avoir émis un avis favorable.

Le Président arrête alors les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne et de valorisation des parcours. Une fois ces lignes directrices de gestion arrêtées, une formalisation des critères généraux s'impose et une transposition dans un dossier de candidature permet au Centre de Gestion de le porter à la connaissance des autorités territoriales. Elles seules sont en mesure de sélectionner les candidats à la promotion interne, sous réserve que ces candidats remplissent les conditions fixées par les statuts particuliers des cadres d'emplois. Les lignes directrices de gestion sont portées à la connaissance des collectivités par tout support. Tout agent sera enfin en mesure d'invoquer ces lignes directrices de gestion en cas de recours devant le tribunal administratif contre une décision individuelle défavorable en matière de promotion.

PROCEDURE

Sauf situation exceptionnelle, le Centre de Gestion établit tous les ans le recensement des dossiers de candidature à la promotion interne, en vue d'établir les listes d'aptitude correspondant aux possibilités de nomination calculées conformément aux statuts particuliers de chaque cadre d'emplois.

La campagne relative à la promotion interne est portée à la connaissance de l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion.

Dans le cadre de cette campagne, les dossiers de candidature seront à saisir via le logiciel de ressources humaines AGIRHE. Il appartient à chaque employeur territorial désireux de valoriser ses agents méritants de vérifier qu'ils remplissent les conditions statutaires pour prétendre à une évolution de carrière au titre de la promotion interne. Les conditions d'accès au titre de la promotion interne sont accessibles sur le site Internet du site du centre de Gestion. Le service Carrière reste à la disposition des employeurs pour tout renseignement concernant les possibilités d'évolution de leurs agents.

Le calcul des possibilités de nomination au titre de la promotion interne est effectué au regard des recrutements constatés dans le cadre d'emplois d'accueil au niveau de l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés au centre de Gestion, dans le respect des conditions particulières de chaque cadre d'emplois et de leur statut particulier.

Une note d'information établie annuellement précisera les modalités de candidature et d'examen des dossiers et les dates de la campagne de promotion interne.

OBJECTIFS

Les lignes directrices de gestion visent à développer les leviers managériaux pour une fonction publique plus réactive, attractive et efficace, répondre à certains besoins de recrutement, favoriser l'évolution professionnelle en garantissant la transparence et l'équité de la promotion interne, faciliter la mobilité interne et l'accompagnement des transitions professionnelles pour garantir le maintien et le développement des compétences et enfin renforcer l'égalité professionnelle dans l'accès à des fonctions d'un niveau supérieur.

Les lignes directrices de gestion fixent des critères retenus pour l'examen des dossiers des fonctionnaires, proposés par leur autorité territoriale employeur à la promotion interne. Ces critères sont cotés, afin d'objectiver un maximum l'instruction et l'examen des dossiers. Le nombre de points de chaque dossier permettra d'établir un classement, qui définira les agents inscrits sur la liste d'aptitude, le 1^{er} dossier étant celui qui comptabilisera le plus de points.

PRISE EN COMPTE DE LA PART RESPECTIVE DES FEMMES ET DES HOMMES

Les lignes directrices de gestion visent notamment, en matière de promotion et de valorisation des parcours, à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les procédures de promotion en tenant compte de la part respective des femmes et des hommes dans les corps et grades concernés.

La lecture des effectifs par genre sera prise en compte. Toutefois, elle ne saurait primer sur l'appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience des agents promouvables. Ainsi, en cas d'égalité en termes

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le

ID : 055-285500021-20260407-91_2026-AR



de points dans les dossiers de candidatures et après lecture des effectifs par genre dans le cadre d'emplois, la priorité sera donnée au dossier du candidat dont le genre est minoritaire dans le cadre d'emplois concerné.

DEFINITION ET COTATION DES CRITERES

La définition et la cotation des critères sont prévues pour chaque cadre d'emplois accessible par la voie de la promotion interne. Les dossiers de candidature sont en annexe 2.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le

ID : 055-285500021-20260407-91_2026-AR

SLO

Centre de Gestion de la Meuse

FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE

55

ANNEXE 2 A L'ARRETE N° 91.2026 DU 07/04/2026

**Lignes directrices de gestion – Promotion interne des collectivités
et établissements publics affiliés au
Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Meuse**

DOSSIERS DE CANDIDATURE

**DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – ATTACHE**

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Fonctionnaire de catégorie B sur grade classé principal de 1 ^{ère} classe ou secrétaire de mairie	5
Fonctionnaire de catégorie B sur grade classé principal de 2 ^{ème} classe	3
Fonctionnaire de catégorie B sur grade de base	0

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
De 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen du cadre d'emplois choisi :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours d'attaché (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1^{ère} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Promotion interne avec examen professionnel	3
Promotion interne sans examen professionnel	1

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Directeur de collectivité, établissement, secrétaire général de mairie	10
Directeur adjoint / responsable ou chef de service	8
Chargé de mission	5

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	8
Expertise particulière dans un domaine (état civil, urbanisme, comptabilité, ressources humaines, ...)	10
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention <i>(arrêtés en cours à fournir)</i>	5
Formateur au cours des 5 dernières années <i>(ordres de mission ou conventions à fournir)</i>	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années <i>(conventions à fournir)</i>	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

Oui	2
Non	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq et plus	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d' élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Assistant de conservation principal de 1ère classe	5
Assistant de conservation principal de 2ème classe	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
De 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen du cadre d'emplois choisi :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours d'attaché de conservation du patrimoine (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1ère session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2ème session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Promotion interne	3

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Directeur	10
Directeur adjoint / responsable ou chef de service	8
Chargé de mission	5

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	8
Expertise particulière dans un domaine (musée, bibliothèque, archives, ...)	10
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention <i>(arrêtés en cours à fournir)</i>	5
Formateur au cours des 5 dernières années <i>(ordres de mission ou conventions à fournir)</i>	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années <i>(conventions à fournir)</i>	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

Oui	2
Non	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq et plus	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale**Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS**

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d' élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

**DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – BIBLIOTHECAIRE**

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Assistant de conservation principal de 1ère classe	5
Assistant de conservation principal de 2ème classe	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
De 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen du cadre d'emplois choisi :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours de bibliothécaire (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1ère session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2ème session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Promotion interne	3

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Directeur	10
Directeur adjoint / responsable ou chef de service	8
Chargé de mission	5

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	8
Expertise particulière dans un domaine (bibliothèque, documentation, ...)	10
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (<i>arrêtés en cours à fournir</i>)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

Oui	2
Non	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq et plus	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale**Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS**

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d' élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – CONSEILLER DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Educateur principal de 1 ^{ère} classe	5
--	---

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
De 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen du cadre d'emplois choisi :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours de conseiller des APS (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1^{ère} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Promotion interne avec examen professionnel	3
Promotion interne sans examen professionnel	1

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Directeur	10
Directeur adjoint / responsable ou chef de service	8
Chargé de mission	5

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	8
Expertise particulière dans un domaine	10
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention <i>(arrêtés en cours à fournir)</i>	5
Formateur au cours des 5 dernières années <i>(ordres de mission ou conventions à fournir)</i>	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années <i>(conventions à fournir)</i>	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

Oui	2
Non	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
----	---

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq et plus	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1

1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUES

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Attaché principal de conservation du patrimoine	5
Attaché de conservation du patrimoine	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
De 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen du cadre d'emplois choisi :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours de conservateur de bibliothèques (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1ère session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Promotion interne	3

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Directeur	10
Directeur adjoint / responsable ou chef de service	8
Chargé de mission	5

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	8
Expertise particulière dans un domaine (archéologie, archives, inventaire, musées, patrimoine scientifique, technique et naturel, ...)	10
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (<i>arrêtés en cours à fournir</i>)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

Oui	2
Non	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)



Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq et plus	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
---	---

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – CONSERVATEUR DU PATRIMOINE

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Attaché principal de conservation du patrimoine	5
Attaché de conservation du patrimoine	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
De 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen du cadre d'emplois choisi :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours de conservateur du patrimoine (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1ère session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Promotion interne	3

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Directeur	10
Directeur adjoint / responsable ou chef de service	8
Chargé de mission	5

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	8
Expertise particulière dans un domaine (archéologie, archives, inventaire, musées, patrimoine scientifique, technique et naturel, ...)	10
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (<i>arrêtés en cours à fournir</i>)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

Oui	2
Non	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)



Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq et plus	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
---	---

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – CONSEILLER SOCIO EDUCATIF

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Educateur de jeunes enfants ou assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	5
Educateur de jeunes enfants ou assistant socio-éducatif	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
De 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen du cadre d'emplois choisi :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours de conseiller socio-éducatif (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1ère session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Promotion interne avec examen professionnel	3
Promotion interne sans examen professionnel	1

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Directeur	10
Directeur adjoint / responsable ou chef de service	8
Chargé de mission	5

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	8
Expertise particulière dans un domaine (éducation des enfants, en charge de personnes handicapées, personnes âgées, ...)	10
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention <i>(arrêtés en cours à fournir)</i>	5
Formateur au cours des 5 dernières années <i>(ordres de mission ou conventions à fournir)</i>	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années <i>(conventions à fournir)</i>	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

Oui	2
Non	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq et plus	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale**Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS**

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d' élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Professeur d'enseignement artistique hors classe	5
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
De 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen du cadre d'emplois choisi :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours de directeur (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1ère session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2ème session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
----------	---

Promotion interne	3
-------------------	---

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Directeur	10
Directeur adjoint / responsable ou chef de service	8
Chargé de mission	5

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	8
Expertise particulière dans un domaine (archéologie, archives, inventaire, musées, patrimoine scientifique, technique et naturel, ...)	10
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (arrêtés en cours à fournir)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (ordres de mission ou conventions à fournir)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (conventions à fournir)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

Oui	2
Non	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq et plus	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d' élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

**DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – INGENIEUR**

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Technicien principal de 1 ^{ère} classe	5
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
de 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen de la catégorie choisie :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours d'ingénieur (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1^{ère} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Présentation à l'examen professionnel de promotion interne d'ingénieur

Admis	10
Admissible	5
Non admissible	3
Aucun	0

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Promotion interne avec examen professionnel	3
Promotion interne sans examen professionnel	1

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Responsable de service	10
Fonctions de conception	8
Fonctions de contrôle et de gestion	6
Fonctions d'exécution	4

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	8
Expertise particulière dans un domaine (espaces verts, gestion des déchets, eau et assainissement ...)	10
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (arrêtés en cours à fournir)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

OUI	2
NON	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale**Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS**

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	5
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3
Assistant d'enseignement artistique	0

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
De 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen du cadre d'emplois choisi :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours de professeur d'enseignement artistique (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1ère session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2ème session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Promotion interne	3

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Directeur	10
Directeur adjoint / responsable ou chef de service	8
Chargé de mission	5

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	8
Expertise particulière dans un domaine (musique, art dramatique, arts plastiques, ...)	10
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention <i>(arrêtés en cours à fournir)</i>	5
Formateur au cours des 5 dernières années <i>(ordres de mission ou conventions à fournir)</i>	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années <i>(conventions à fournir)</i>	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

Oui	2
Non	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq et plus	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d' élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

**DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – ANIMATEUR**

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	5
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
de 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen de la catégorie choisie :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours d'animateur (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1^{ère} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Présentation à l'examen professionnel de promotion interne d'animateur principal de 2^{ème} classe

Admis	10
Admissible	5
Non admissible	3
Aucun	0

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Recrutement direct	0

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Responsable de service	10
Fonctions de conception	8
Fonctions de contrôle et de gestion	6
Fonctions d'exécution	4

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	10
Expertise particulière dans un domaine (activités socio-éducatives, culturelles et de loisirs...)	8
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (arrêtés en cours à fournir)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
------------	---

Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

OUI	2
NON	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
----------------------------	---

Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

**DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES**

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	5
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
de 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen de la catégorie choisie :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours d'assistant de conservation et attaché de conservation du patrimoine (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1^{ère} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Présentation à l'examen professionnel de promotion interne d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2^{ème} classe

Admis	10
Admissible	5
Non admissible	3
Aucun	0

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Recrutement direct	0

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE

Fonctions actuelles

Responsable de service	10
Fonctions de conception	8
Fonctions de contrôle et de gestion	6
Fonctions d'exécution	4

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	10
Expertise particulière dans un domaine (musée, bibliothèque, archives, documentation ...)	8
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (arrêtés en cours à fournir)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

OUI	2
NON	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale**Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS**

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

**DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – EDUCATEUR APS**

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Opérateur principal des APS	5
Opérateur qualifié des APS	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
de 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen de la catégorie choisie :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours d'éducateur des APS ou conseiller des APS (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1ère session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Présentation à l'examen professionnel de promotion interne d'éducateur principal de 2^{ème} classe des APS

Admis	10
Admissible	5
Non admissible	3
Aucun	0

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Recrutement direct	0

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE

Fonctions actuelles

Responsable de service	10
Fonctions de conception	8
Fonctions de contrôle et de gestion	6
Fonctions d'exécution	4

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	10
Expertise particulière dans un domaine	8
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (arrêtés en cours à fournir)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

OUI	2
NON	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

**DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – REDACTEUR**

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	5
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
de 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen de la catégorie choisie :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours de rédacteur ou attaché (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1^{ère} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Présentation à l'examen professionnel de promotion interne de rédacteur principal de 2^{ème} classe

Admis	10
Admissible	5
Non admissible	3
Aucun	0

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Recrutement direct	0

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE

Fonctions actuelles

Secrétaire général de mairie / Responsable de service	10
Fonctions de conception	8
Fonctions de contrôle et de gestion	6
Fonctions d'exécution	4

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	10
Expertise particulière dans un domaine (espaces verts, gestion des déchets, eau et assainissement ...)	8
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (arrêtés en cours à fournir)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

OUI	2
NON	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale**Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS**

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

**DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – TECHNICIEN**

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Cadre d'emplois actuel

Agent de maîtrise	5
Adjoint technique	2

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
de 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen de la catégorie choisie :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours de technicien ou ingénieur (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1ère session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2ème session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Présentation à l'examen professionnel de promotion interne de technicien principal de 2ème classe

Admis	10
Admissible	5

Non admissible	3
Aucun	0

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Promotion interne avec examen professionnel	3
Promotion interne sans examen professionnel	1
Recrutement direct	0

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE**Fonctions actuelles**

Responsable de service	10
Fonctions de conception	8
Fonctions de contrôle et de gestion	6
Fonctions d'exécution	4

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	10
Expertise particulière dans un domaine (espaces verts, gestion des déchets, eau et assainissement ...)	8
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (arrêtés en cours à fournir)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

OUI	2
NON	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

**DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – AGENT DE MAITRISE**

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	5
Bac +2 (niveau 5)	4
Bac (niveau 4)	3
BEP / CAP (niveau 3)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

Adjoint technique ou ATSEM principal de 1 ^{ère} cl.	5
Adjoint technique ou ATSEM principal de 2 ^{ème} cl.	2
Adjoint technique ou ATSEM	1

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
de 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen de la catégorie choisie :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours d'agent de maîtrise ou de technicien (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1^{ère} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Présentation à l'examen professionnel de promotion interne d'agent de maîtrise

Admis	10
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5
Non admissible (<i>passage à l'écrit</i>)	3

Aucun	0
-------	---

Mode d'entrée / recrutement dans le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Concours	7
Ancienneté	1

VALEUR PROFESSIONNELLE

Fonctions actuelles

Responsable de service	10
Fonctions de conception	8
Fonctions de contrôle et de gestion	6
Fonctions d'exécution	4

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	10
Expertise particulière dans un domaine (espaces verts, gestion des déchets, eau et assainissement ...)	8
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (arrêtés en cours à fournir)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

OUI	2
NON	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté

DOSSIER DE CANDIDATURE
PROMOTION INTERNE 2026 – CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le parcours de l'agent

Diplômes, certifications, VAE (Diplôme le plus élevé détenu par l'agent)

Bac +5 au moins (niveau 7 et +)	5
Bac +3 / Bac +4 (niveau 6)	4
Bac +2 (niveau 5)	3
Bac (niveau 4)	2
Autre / Procédure de VAE non aboutie	1

Grade actuel

brigadier-chef principal ou de chef de police	5
Gardien-brigadier ou garde champêtre chef principal	3
garde champêtre chef	0

Durée de service dans le grade actuel

Inférieur à 3 ans	1
de 3 à 5 ans	2
Supérieur à 5 ans	3

Concours et examens professionnels du grade au cours des 10 dernières années

Formation de préparation à un concours ou examen de la catégorie choisie :

OUI	5
NON	0

Présentation au concours de chef de service de police municipale (2 sessions maximum sur les 10 dernières années) :

1ère session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

2^{ème} session

Aucun	0
Non admissible (<i>passage de l'écrit</i>)	1
Admissible (<i>passage à l'oral</i>)	5

Présentation à l'examen professionnel de promotion interne de chef de service de police municipale

Admis	10
Admissible	5
Non admissible	3
Aucun	0

Mode d'entrée / recrutement dans le cadre d'emplois actuel

Concours	7
Recrutement direct	0

Avancement au grade actuel

Examen professionnel	5
Ancienneté	1
Pas d'avancement de grade	0

VALEUR PROFESSIONNELLE

Fonctions actuelles

Responsable de service	10
Fonctions de conception	8
Fonctions de contrôle et de gestion	6
Fonctions d'exécution	4

Fonctions d'encadrement

Fonctions d'encadrement N+2	10
Fonctions d'encadrement N+1	5
Aucune	0

Expertise particulière

Polyvalence	10
Expertise particulière dans un domaine	8
Maître d'apprentissage / Assistant de prévention (arrêtés en cours à fournir)	5
Formateur au cours des 5 dernières années (<i>ordres de mission ou conventions à fournir</i>)	5
Tuteur de stagiaire - hors stage observation scolaire - au cours des 5 dernières années (<i>conventions à fournir</i>)	2

Ordre de présentation du dossier par l'employeur

Priorité 1	5
Priorité 2	3
Priorité 3	1
Priorité suivante (au-delà de 3 agents)	0

Nomination envisagée par l'employeur

OUI	2
NON	0

Nombre de passages du dossier aux promotions internes antérieures (année en cours non comprise)

Un	1
Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Aucun	0

Formation continue : stages réalisés au cours des 5 dernières années en relation avec le poste visé (formation d'intégration exclue) 15 jours maximums

Deux	2
Trois	3
Quatre	4
Cinq	5
Six	6
Sept	7
Huit	8
Neuf	9
Dix	10
Onze	11
Douze	12
Treize	13
Quatorze	14
Quinze	15

Appréciation du supérieur hiérarchique / autorité territoriale**Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : RÉALISATION DES OBJECTIFS**

Réalisation des objectifs N-3	1
Réalisation des objectifs N-2	1
Réalisation des objectifs N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : COMPÉTENCES TECHNIQUES

Compétences techniques N-3	1
Compétences techniques N-2	1
Compétences techniques N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : QUALITÉS RELATIONNELLES

Qualités relationnelles N-3	1
Qualités relationnelles N-2	1
Qualités relationnelles N-1	1

Critères appréciés sur les comptes-rendus des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'ENCADREMENT

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Critères appréciés sur les compte-rendu des entretiens professionnels des 3 dernières années : CAPACITÉS D'EXPERTISE OU EXERCICE D'UNE FONCTION SUPÉRIEURE

Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-3	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-2	1
Capacités d'expertise ou exercice d'une fonction supérieure N-1	1

Activités extra professionnelles

Elu dans une instance représentative du personnel / mandat d'élu local	2
Secouriste / pompier volontaire / réserve civile, sanitaire ou militaire, bénévolat associatif*	3

* Seules les activités répertoriées dans le Compte d'Engagement Citoyen sont prises en compte.
Aucun autre document ne sera accepté